

Mardi 15 mars 2005 : 11h-11h25

## Traitement de la non-réponse partielle pour l'enquête sur les relations entre entreprises.

Olivier HAAG<sup>1</sup> et Emmanuel RAULIN<sup>2</sup>

<sup>1</sup> SESSI

<sup>2</sup> INSEE, DSE

L'enquête sur les relations entre entreprises, réalisée en 2003 au SESSI, était essentiellement qualitative. Cela a nécessité la mise en place de traitements de la non-réponse partielle originaux pour des enquêtes « entreprises ».

L'article se focalise sur l'examen des deux principaux cas de non-réponses rencontrés :

- les entreprises qui se déclaraient sans relation à tort ;
- les entreprises qui décrivaient moins de relations que ce qu'elles auraient dû.

Après une rapide présentation de l'enquête, l'article fait le point, dans un premier temps, sur les procédures mises en place dès la collecte pour mobiliser le maximum d'informations nécessaires pour la définition des modèles d'imputation de la non-réponse et, notamment, pour vérifier l'hypothèse selon laquelle répondant et non-répondant ont le même comportement.

Dans un second temps, les techniques de redressement sont présentées. Elles se basent sur une typologie des entreprises répondantes ou rappelées en regard des variables à redresser. Cela conduit à une classification sur laquelle se fonde le modèle probabiliste de redressement des non-réponses, l'imputation proprement dite s'appuyant sur l'utilisation de hot-decks stratifiés. Enfin, la variance induite par ces traitements est analysée.